SecoursMag

CONTENTION

Maintien de sécurité, l'ultime recours

Les professionnels du secours peuvent être contraints de recourir à des manœuvres de contention dans le cadre de certaines interventions. Utilisé en ultime recours, le « maintien de sécurité » doit suivre des règles et un protocole bien précis.

S'il vous plaît monsieur!
S'il vous plaît! S'il vous
plaît! Je ne peux plus
respirer! » Durant plus de huit
minutes, Georges Floyd implorera
qu'on relâche la pression, sans aucune
réponse de la part de l'officier de police.
Il décèdera. Adama Traoré, Cédric
Chouviat, sont des affaires liées à des
contentions ayant eu une issue dramatique. La polémique est née sur les
moyens de contenir un individu en
état d'interpellation. Un sujet qui
concerne aussi les services de secours
d'urgence dans le cadre par exemple
des hospitalisations non consenties.

DE L'IMPORTANCE DES MOTS

Selon l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé (ANAES), la contention physique est l'utilisation de toutes méthodes manuelles, de tous dispositifs physiques ou mécaniques qu'un individu ne peut ôter facilement et qui restreint sa liberté de mouvement, ainsi que l'accès à son propre corps. Cette privation de liberté prend ici tout son sens et doit respecter un cadre judiciaire ou une prescription médicale.

Pour faire simple, en dehors des deux cadres précités, contenir ne semble pas être le terme adapté. C'est pour cette raison que nous appelons la manœuvre « maintien de sécurité », l'action indispensable pour stopper le comportement dangereux portant atteinte à la sécurité de la personne agitée et irraisonnable, ou de son environnement.

Le « maintien de sécurité » doit rester l'ultime recours quand négociation,

S'il vous plaît ! S'il vous plaît ! S'il vous plaît ! Je ne peux plus respirer ! » Durant plus de huit minutes, Georges Floyd implorera qu'on relâche la pression, sans aucune réponse de la part de l'officier de police.

Il décèdera Adama Traoré, Cédric éloignement des causes de la crise et/ou du sujet sont impossibles. Sans cette intervention, la non-assistance à personne en danger pourrait être relevée. Tout doit être mis en œuvre pour stopper le risque physique pour la personne et/ou les intervenants et tiers (témoins).

LES RÈGLES ESSENTIELLES

La littérature scientifique qui traite le sujet est assez rare. Néanmoins au Canada, les recherches poussées d'un comité d'experts fournissent des analyses permettant de définir les règles essentielles pour mener à bien ce type d'intervention toujours délicate.

1 Maintenir en sécurité n'est pas sans risque

- Suivant la manœuvre adoptée, quatre principaux accidents peuvent survenir :
- Traumatisme osseux et/ou ligamentaire, voire du cartilage de la trachée par percussion violente ou chute bien souvent associée
- Détresse ventilatoire par compression thoracique (appui, pliure du buste latéral ou en portefeuille...)
- Détresse circulatoire par compression artérielle et/ou veineuse (genou sur le cou, mataleon...)
- ▶ Perte de connaissance par chute brutale de la pression artérielle par percussion sur la zone des points de glomus.

Selon le rapport scientifique canadien (Department of Emergency Medicine Vancouver Island Health Authority), quatre catégories de personnes sont plus particulièrement sensibles sur le plan physiologique à une manœuvre

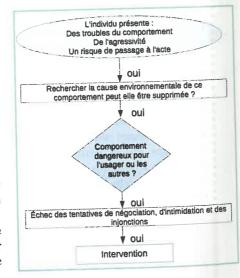
de contention:

- a. Les personnes âgées
- b. Les femmes enceintes
- c. Les enfants de moins de 11 ans
- d. Les personnes atteintes de

2 Maintenir en sécurité c'est s'attacher à suivre un protocole.

L'arbre décisionnel ci-dessous met en avant la nécessité (sauf urgence absolue) d'employer des outils complémentaires: négociation verbale, gestes d'apaisement, angle d'abordage, testing...

Car, maintenir en sécurité doit rester l'ultime recours.

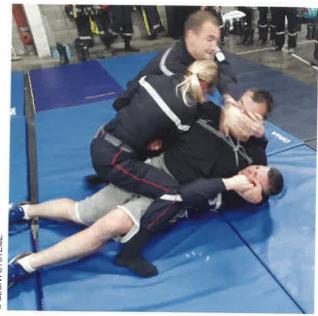


3 Enfin, le maintien de sécurité doit respecter ces dix principes fondamentaux :

- ▶ 1. Négocier et désamorcer la situation est toujours mieux que contenir
 - > 2. Les clés de soumission, tout







Les équipes doivent éviter toute pression sur la cage thoracique.

comme les percussions, sont souvent inefficaces avec des personnes en crise (« ça casse », mais ça ne calme pas. Au contraire!)

- > 3. Les étranglements sont à proscrire. On privilégiera la TCE (Technique de contrôle par l'encolure) qui réduit grandement les risques d'accident : il y a toujours un bras entre la tête de la personne agitée et celui de l'intervenant pratiquant la contention.
- ▶ 4. On évite les techniques de pliure latérale, de portefeuille et toute pression sur la cage thoracique.
- ▶ 5. L'intervention se fait toujours à plusieurs (sauf pour un enfant, et encore, la mise en œuvre d'une contention se fait toujours à plusieurs).
- ▶ 6. Penser à appeler du renfort en amont quand c'est possible.
- ▶ 7. Se briefer avant est préférable, si cela est possible : qui fait quoi ? Qui prend contact verbalement ? Qui se positionne en triangulation ?
- respire t-elle? Vérifier son état de conscience. La rassurer une fois contenue et lui expliquer ce qui nous a conduit à intervenir ainsi (quand elle est en capacité de comprendre).
- 9. Faire toujours une remontée d'information par voie hiérarchique sur le contexte de l'opération.
- ▶ 10. Débriefer entre les membres de l'équipe. Expliquer à l'entourage les raisons de cette action.

La meilleure des sécurités est de tendre vers un protocole institutionnel afin d'en limiter les

La meilleure des sécurités est de tendre vers un protocole institutionnel afin d'en limiter les risques et de se préparer et se former pour limiter les blessures:

risques.

- physiques et psychologiques (une action de contention est toujours traumatisante)
- institutionnelles car le procès n'est

jamais très loin. N'oubliez pas que vous avez de fortes chances d'être filmés et vous devrez rendre des comptes.

La contention n'a pas fini d'alimenter la polémique. Sortie de son contexte, elle est souvent jugée comme un acte violent, alors qu'il répond à une nécessité. Ceux qui n'ont jamais été en situation n'ont pas toutes les clés pour comprendre les difficultés des intervenants qui sont perdus en recevant des consignes parfois paradoxales.

Par notre expérience professionnelle nous savons trop la complexité de ces manœuvres menées dans un contexte à haute intensité dramatique. Et nous nous devons d'avoir quelque retenue avant de juger celles et ceux qui se trouvent en besoin d'intervenir.

Didier Jaffiol

Fonctionnaire du ministère de la Justice mis à disposition d'une préfecture, Didier Jaffiol est spécialisé dans la gestion des situations de violence en milieu professionnel. Son expérience du terrain en milieu hostile (délinquance,

